Les Congrès terminés par des applaudissements nourris de l'orgue, le Congrès adopte la résolution suivante, votée à l'unanimité.

L'ensemble des vœux émis par les représentants des organisations du Congrès, ainsi qu'à les deux interprètes, qui se sont dévoués à l'œuvre du Congrès avec une grande intelligence,

Les délégués français déposent ensuite un vœu de sympathie et de solidarité en faveur des mineurs persécutés en Allemagne et en Autriche.

Tout le Congrès s'associe à ce vœu qui est formulé ainsi :

Les mineurs de l'Angleterre, de Belgique et de la France, flétrissent avec énergie les persécutions qui ont eu lieu en Allemagne et en Autriche contre les organisateurs des sociétés ouvrières.

M. le président Woods prononce l'allocution de clôture; il fait l'éloge de la Fédération internationale, qui, quoique jeune encore, a [illegible] des résultats.

L'orateur termine en déclarant que le Congrès actuel aura bien mérité de la cause des mineurs qu'il aura servie très utilement.

Le Congrès lève sa séance et décide de visiter la boulangerie coopérative.

A une heure, banquet à la Taverne Saint-Jean, offert par la délégation belge aux délégations étrangères et à la presse.

LES SOCIALISTES FAUVIAU ET ROGER

Mons, 26 mai. — Les chefs socialistes Roger et Fauviau, arrêtés pendant les derniers troubles pour excitation à la guerre civile, ne seront pas renvoyés devant la cour d'assises. Ils comparaîtront probablement devant le tribunal correctionnel, comme coupables du délit de rébellion à main armée.

Le vol des bijoux de la Comtesse de Flandre

Bruxelles, 26 mai. — On a arrêté en Saxe, un luxembourgeois du nom de Ruller, inculpé de complicité dans le vol des bijoux de la comtesse de Flandre et qui aurait fait des aveux. Il se serait même reconnu l'auteur principal du vol et aurait déclaré qu'il avait dû intelligences au Palais et au comte de Flandre au moment où il a opéré.

D'autre part, la complicité de l'anglais White, paraît à peu près établie.

Le parquet de Bruxelles saurait même, à l'heure qu'il est, où se trouvent les bijoux volés.

Dernière Heure

LES ANARCHISTES DE SAINT-OUEN

Paris, 26 m-i. — La Cour d'assises a jugé aujourd'hui les anarchistes Foret, garçon boulanger, rédacteur au Père Peinard, et Perrin, qui, surpris par plusieurs personnes au moment où ils essayaient de pénétrer dans l'immeuble de l'Urbaine tirèrent sur elles des coups de revolver.

Perrin a été condamné à deux ans de prison et Foret à la peine de mort.

En entendant cette condamnation, Foret s'écrie en regardant le tond de la salle :

Compagnons ! la vengeance est un devoir.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection législative de l'Aisne

Paris, 26 mai. — Les électeurs de la 2e circonscription de St-Quentin sont convoqués pour le 18 juin à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Desjardins, décédé. C'est la dernière convocation qui aura lieu avant la fin de la législature. Le délai pour ces convocations étant expiré le 14 avril aucune des vacances prévues ne pourra être comblée, aux termes mêmes de la loi.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION

A Roubaix

Peu de changement dans la situation. Il reste 32 patrauchers en grève à la filature Cuvelle-Lagache, 36 à la filature Raymond Lefebvre, et 113 tisserands chez MM. Dubar et Toutlemonde.

A Armentières

A la demande que les grévistes leur avaient adressée, MM. Villard, Castelbon et Vial ont répondu par la lettre suivante qui ne laisse plus subsister aucune équivoque.

Aux ouvriers grévistes,

Le tolla à sac en jute que les ouvriers n'ont pas consenti à faire à notre raison tarif ou, à leur choix, au tarif le plus élevé pratiqué, à Dunkerque ou en Picardie, pour cet article, est définitivement supprimé, ainsi que cela ressort clairement de notre lettre à M. le juge de paix.

De ce fait, il résulte que nous sommes obligés d'arrêter un certain nombre de métiers.

Actuellement 19 métiers seulement sont démontés ce qui ne diminue que de six, le nombre des ouvriers qui antérieurement chômaient.

Pour éviter les conséquences d'une grève dont cependant la responsabilité ne nous incombe pas et tête de donner aux ouvriers le temps de trouver du travail, nous laisserons battre momentanément les autres métiers destinés aussi à être arrêtés, nous réservant de les démonter par la suite.

VILLARD, CASTELBON et VIAL.

A l'issue de leur manifestation quotidienne devant la mairie, les grévistes se sont rendus à la *Brasserie Humanitaire* et ont pris connaissance de la lettre que nous publions ci-dessous.

Après quelques explications données par le citoyen Novejan, la continuation de la grève a été votée et la lettre ci-dessus a été envoyée à M. le Juge-de-Paix.

Les ouvriers grévistes se sont réunis vendredi matin et ont voté à l'unanimité qu'ils voulaient bien abandonner un métier ou pas du tout et qu'ils ne voulaient aucune victime.

Recevez, Monsieur le juge de paix, les salutations du comité de la grève.

Terrible accident à Neux-les-Mines

Deux victimes. — Un mort, un blessé

Dans une taille de la veine Sainte-Barbe au fond de la fosse n° 6 des mines de Noux, une pierre détachée de la voûte tomba sur deux ouvriers, Albert Bavard, 17 ans, chargeur et Louis Debailleul, 50 ans. Il fallut 2 heures de travail pour les dégager.

Bavard était mort, et l'état de Debailleul était si grave que le médecin ne put se prononcer, craignant de graves lésions internes.

D'après le parquet, l'hiérarchie a été dégagé mineur Hazebroucke, qui avaient visité ce chantier peu de temps auparavant, le boisage était régulièrement établi. L'accident est donc fortuit.

Chronique du Sport

Les régates de Roubaix-Tourcoing

Voici le programme des grandes régates internationales organisées par le cercle de Roubaix-Tourcoing, sous l'ancien patronage du Roubaix-Sport et Sem-Précoing sur le canal, au Blanc-Gué.

Course n° 1 — Embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 3 avirons de pointe (Juniors) — Parcours, 1200 mètres — 3 virages.

1er prix, 2 méd. de vermeil et 2 diplômes — 2e, 3 méd. d'argent — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n° 2 — Embarcations de tout genres et toutes constructions, bordant 3 avirons (à couple (Juniors) — Parcours, 1200 m. — 3 virages.

1er prix, un objet d'art, une méd. de verm. et 1 diplôme — 2e, 3 méd. d'argent — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n. 3 — Embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de pointe (Seniors) — Parcours, 1200 m. — 2 virages.

1er prix, 3 méd. de vermeil et 3 diplômes — 2e, 3 méd. d'argent — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n. 4 — Embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de couple, (Juniors) — Parcours 1200 m. 4 virages.

1er prix, — 5 méd. de vermeil, gr. module et 4 diplômes — 2e, 3 méd. d'argent — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n° 5 — Embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de couple (Seniors) — Parcours, 1200 m. — 2 virages.

1er prix, 1 objet d'art, une méd. de vermeil et 1 diplôme — 2e, 2 méd. d'argent — 3e, 2 méd. de bronze.

Course n° 6. — Périssoires — Parcours, 1200 m. — 2 virages.

1er prix, 3 méd. de vermeil et 1 diplôme — 2e, 3 méd. d'argent — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n° 7. — Embarcations de tous genres et toutes constructions bordant 2 avirons de pointe (Seniors) — Parcours 2400 m. — 4 virages.

1er prix, 4 méd. d'or, 1 méd. de verm. grand mod. et 4 dip. — 2e, 3 méd. d'org. — 3e, 3 méd. de bronze.

Course n° 8 — Périssoires à obstacles — Parcours, 600 m. environ — 1 virage.

1er prix, 1 méd. d'argent et 1 objet d'art — 2e, 1 méd. de bronze et 1 objet d'art — 3e, id., id. — 4e, id., id.

Course à pied de Calais à Lille

Ainsi que nous l'avons dit dans notre numéro de jeudi matin, MM. Adam Auguste et Piet Claude, se proposent de se rendre à Lille en pantant dimanche matin à 3 heures du café Parisien, à l'angle du boulevard Jacquart pour arriver à Lille, le même jour, vers six heures du soir.

Les deux intrépides marcheurs comptent arriver à Saint-Omer à 8 heures du matin, (distance 40 kilomètres); à Cassel à 10 heures et demie (soit à 50 kilomètres de Calais); à Bailleul à une heure (soit à 61 kilomètres du point de départ), à Armentières à 3 heures 1/2 (soit 95 kilomètres).

Enfin à Lille, en face le café *Belle Vue*, à 6 heures du soir. Ils auront alors effectué un parcours de 110 kilomètres en 15 heures.

LE TYPHUS A LILLE

L'épidémie de typhus semble avoir abandonné la prison, ce qui ne veut pas dire que les bâtiments de la maison d'arrêt ne doivent plus être tenus en suspicion.

Il est certain que les énergiques mesures prises ont enrayé le mal, mais pour combien de temps?

On ne continuera pas d'un bout de l'année à l'autre les douches et les frictions désinfectantes, le passage des vêtements et la literie à l'étuve, toutes mesures qui ne se prennent généralement qu'en temps d'épidémie.

On peut rassurer la population sur l'état sanitaire actuel de la prison, mais la situation particulièrement dangereuse de cette construction n'en sera pas modifiée.

Voici quelques chiffres qui indiquent clairement l'influence bienfaisante, mais provisoire, des mesures prises.

On signale, du 13 février au 20 mars, 29 cas de typhus, dont 7 suivis de décès.

Depuis le 20 mars, jusqu'à la fin du mois d'avril, on ne signale que deux prisonniers typhiques envoyés à l'hôpital.

Depuis le 1er mai, aucun cas ne s'est produit. Est-ce à dire que l'on doive trouver que les vacances prolongées ne pourra être semblée, aux termes mêmes de la loi.

Nous pensons que le typhus, venu du dehors, peut être importé de nouveau dans ce milieu particulièrement favorable et que la prison peut, au même titre que le Palais-de-Justice, continuer à être considéré comme suspect.

Nous avons demandé une évacuation que la population et avec elle la municipalité réclament.

L'évacuation a déjà été faite en partie, car le nombre des détenus a diminué dans une proportion considérable depuis quelques jours.

L'inspecteur envoyé par le ministère a tout refois jugé qu'il n'était pas utile de rendre cette évacuation plus complète.

Mais il y a lieu en tous cas, de continuer pendant longtemps encore l'application des sages mesures employées à l'heure actuelle.

Le nombre des ouvriers malades, qui est de douze environ, nécessite une attention particulière et chaque nouveau pensionnaire devait être, même un mois après la disparition de l'épidémie, l'objet d'une désinfection totale. Mieux vaut, en pareil cas, un excès de précaution que la négligence la plus légère.

Nous sommes plus que jamais partisans de l'installation de la prison en dehors de la ville, mais en attendant, nous constatons avec un certain soulagement que la maison d'arrêt a cessé d'être un des foyers actifs de la contagion.

E. L.-B.

M. Ozenfant

Nous avons annoncé que M. Ozenfant, vice-président du Tribunal de commerce était atteint du typhus; le docteur qui le soigne, M. Etienne Colas, nous prie de déclarer que cette nouvelle n'est pas exacte.

Un décès

M. Alfred Lemaire, âgé de 33 ans, journalier, chemin de la Carnoye, est mort hier à l'hôpital.

Nouveaux cas

Sont entrés à la Charité, dans la journée d'hier, les sieurs Joseph Noël, 61 ans, trieur de laines, rue des Robleda, 39 et Armand Blondeau, 31 ans, charbonnier, rue des Etaques, 10.

Les Tribunaux

La 2e Chambre du tribunal civil a jugé hier matin les affaires de flagrants délits dans lesquelles se figuraient des témoins puis s'est ajournée à une date ultérieure.

La première chambre et le tribunal de commerce n'ont siégé qu'un instant pour renvoyer toutes les affaires.

L'asile de nuit.

L'asile de nuit de l'ancien hotel des pompiers rue de la Baignerie recevra les vagabonds à partir de ce soir samedi. Les lits, la salle des bains et l'étuve à désinfection sont complètement installés.

Chronique Régionale

Nos artistes au Salon. — Plusieurs de nos compatriotes ont obtenu des récompenses au Salon des Champs-Elysées. Ce sont :

Pour la peinture. — Dr Mathilde, M. Wallet, 28 à Valenciennes.

Pour l'architecture. — 1e médaille, M. Bobin, 1e à Boulogne-sur-Mer.

Pour la gravure. — Mention honorable, Mlle Meiresn, née à Etroungt.

Pour la sculpture, 2e médaille médaille, M. Peene. Troisième médaille, M. Deplechin. — Mention, M. Desruelles, de Valenciennes.

Ecole pratique d'industrie de Fourmies. — Tourcoing. — Par arrêté en date du 17 mai courant, M. le ministre du commerce a fixé à trente le nombre des bourses qui pourront être attribuées cette année à l'école pratique d'industrie de Fourmies.

Par le même arrêté, M. le ministre a décidé que les examens destinés à constater l'aptitude des candidats seront ouverts quatre jours et heures ci-après indiqués, savoir :

Le lundi 10 juillet 1893.

Matin — 8 à 9 h. — Dictée et questions de grammaire — Dah 4 à 5. 1/2, écriture — De 9 h. 1/2 11 h., composition française.

Soir — 2 à 4 h. 1/2, composition française — De 5 h. 1/2 à 5 h., dessin géomé rique.

Le mardi 11 juillet.

Matin — De 8 à 10 h., questions d'histoire et de géographie.

Les candidats qui désireront concourir devront se faire inscrire à la préfecture du Nord, bureau du secrétariat général avant le 1er juillet.

Pour y produire : 1° acte de naissance, le candidat doit être âgé de 12 ans au moins et de 14 ans au plus au 1er octobre de l'année du concours. — 2. Certificat d'études primaires — 3° Indication de l'école pour laquelle ils désirent concourir — 4. Certificat de bonne conduite délivré par le chef d'institution où il a fait ses études — 5. Un certificat de revaccination — 6. Un extrait du rôle des contributions payées par les parents — 7. Un certificat médical attestant que le candidat peut se livrer sans danger au travail manuel — 8 Un tableau contenant les noms, âge et profession des frères et sœurs des candidats ainsi que les services publics que les parents ont pu rendre.

Chronique Locale

ROUBAIX

La démission de M. Olivier Braquart

comme membre du Parti ouvrier

M. Ol vier Braquart, premier adjoint au maire de Roubaix, a envoyé au *Journal de Roubaix* une lettre déclarant qu'il cesse d'appartenir au Parti Ouvrier.

Notre confrère local a publié cette lettre dans son édition d'hier matin.

Nous la reproduisons ci-après, à titre de document :

Citoyens Electeurs Roubaisiens,

J'ai l'honneur de vous faire une déclaration qui vous surprendra sans doute, et pourtant je ne puis résister plus longtemps à m'y décider. Il n'y a maintenant qu'un peu plus de deux ans que j'ai appris ce que c'est que le socialisme.

Une simple réflexion m'a suffi pour me dégoûter de ce système, et en moins de quelques jours, je ne pouvais plus rester un seul instant en contradiction avec le principe socialiste par.

Un camarade que j'ai eu depuis longtemps pour ma première jeunesse et dont les parents étaient plus nécessiteux que les miens, pourvoit à ses besoins et à ceux de ses nombreux enfants sans le moindre secours de la part de ses parents qui ne sont pas aisés.

Ce jeune homme, qui depuis longtemps pour ma première jeunesse et dont les parents étaient plus nécessiteux que les miens, pourvoit à ses besoins et à ceux de ses nombreux enfants sans le moindre secours de la part de ses parents qui ne sont pas aisés.

Un autre camarade que j'ai eu après ce dernier m'a pas moins quitté du parti en prétexant pourvoit aussi citer des exemples de ma confraternité qui prouveraît toujours que ce que j'avance lorsque je dis être naturellement socialiste, est vrai.

Au régiment, d'autre part, je n'ai jamais eu d'ennemis et je crois que si on consultait un bon caporal à qui j'ai passé avec plus d'insistance dans la musique d'artillerie de Vincennes — roubaisien d'origine, actuellement sergent-fourrier à Marcq-en-Barœul, qu'on ne contredirait pas davantage.

J'ai enfin été employé dans différentes maisons de Roubaix et de Paris et je n'entendrais pas l'appreniais qu'un seul des ouvriers qui ont été employés avec moi eût à me reprocher la moindre chose.

Je ne dis pas maintenant ce que j'ai fait depuis un an à certains hommes qui se trouvaient dans la même alors que moi-même je n'en étais pas sorti.

Je prétends encore avoir toujours cherché à marcher sur le bon chemin ceux qui s'abandonnaient et que je rencontrais d'une façon ou d'une autre, et j'ai pu quelquefois m'en vivre et dire que personne ne pourrait contester, je sais maintenant de source certaine que quelques-uns des membres même du Parti ouvrier m'ont interprété tout autrement que je suis.

Je sais d'une source bonne encore qu'on m'a voulu faire du tort à Paris, et qu'on m'a même jusqu'à être jaloux de moi.

Je ne saurais m'abaisser plus longtemps de tels moyens d'action, et c'est pour cela qu'aujourd'hui j'ai pris la ferme résolution de me rendre absolument libre.

Je jure de n'appartenir pour l'instant qu'au Parti ouvrier et de n'avoir jamais été dans d'autres partis politiques.

Or, ayant été mis en suspicion il y a quelque temps et n'ayant pas trouvé le moyen d'une enquête publique, le prix du pain, j'ai cru devoir en parler dans la somme publique, et j'ai cru devoir en parler dans la somme publique, et j'ai cru devoir en parler dans la somme publique, et